



A l'intention des investisseurs professionnels en Suisse ou des investisseurs professionnels tels que définis par les lois en vigueur

U ACCESS - LONG/SHORT JAPAN CORPORATE GOVERNANCE

Une stratégie «market neutral» unique, centrée sur la thématique de la gouvernance des entreprises japonaises

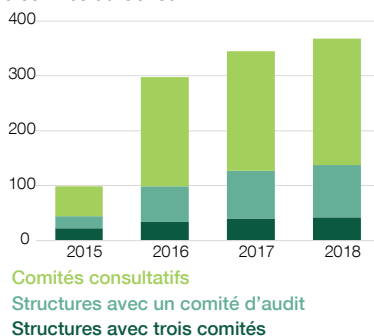
Points forts

- Une stratégie «long/short equity» de type «market neutral» et «sector neutral» visant à générer des performances ajustées au risque attractives
- Un fonds ESG centré sur les métriques de gouvernance clés relatives aux entreprises de l'indice TOPIX 500
- Une approche authentique, s'appuyant sur la recherche approfondie ainsi que la longue expérience de l'équipe d'investissement d'UBP Tokyo
- Un fonds UCITS avec une liquidité hebdomadaire

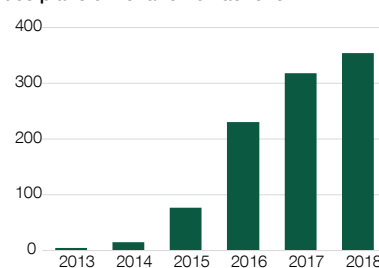
Thèse d'investissement: Opportunités émanant de la révolution de la gouvernance des entreprises japonaises

- L'adoption du Stewardship Code (en 2014) et du Corporate Governance Code (en 2015) laisse entrevoir de solides opportunités d'investissement, tant du côté «long» que «short», pour les années à venir.
- L'adhésion croissante aux standards mondiaux pourrait dynamiser les performances des entreprises leaders sur le marché, ce qui devrait ouvrir une fenêtre d'opportunité très attrayante, notamment sur les positions «long».

Une surveillance accrue de la part des Directeurs indépendants – sociétés du TOPIX 500 disposant de comités du Conseil



De meilleures structures incitatives – sociétés du TOPIX 500 ayant mis en place des plans d'incitation en actions



Source: UBP

Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs.

- Même si la gouvernance des sociétés japonaises s'est nettement améliorée depuis l'adoption des deux Codes évoqués ci-dessus, les avancées réalisées n'ont pas été uniformes d'une entreprise à l'autre. Des différences notables peuvent en effet être observées entre les diverses structures de gouvernance, offrant ainsi la possibilité d'opter aussi pour un positionnement «short» sur de nombreuses sociétés à la traîne.
- U Access - Long/Short Japan Corporate Governance permet d'accéder à cette thématique de gouvernance des entreprises japonaises au travers d'un portefeuille «long/short» de type «market neutral» et «sector neutral», très liquide.
- Notre solution unique vise à remédier aux difficultés que beaucoup d'investisseurs ont pu rencontrer en se positionnant sur le marché japonais (par exemple des mouvements négatifs sur le JPY et des rotations sectorielles importantes).

Caractéristiques du fonds

- Une stratégie de type «market neutral» et «sector neutral»
- Un fonds centré sur la thématique 'Gouvernance' parmi les critères ESG, et notamment sur une tendance actuelle et durable – la révolution de la gouvernance des entreprises japonaises
- Un portefeuille de conviction composé d'environ 30 positions «long» (actions relativement sous-évaluées, avec une bonne gouvernance) et 60 positions «short» (actions fortement valorisées, avec une faible gouvernance); une stricte discipline d'achat et de vente
- Un portefeuille très liquide (univers du TOPIX 500)
- Une approche unique basée sur une recherche approfondie, développée par le gérant de portefeuille Zuhair Khan (qui était précédemment Responsable de la recherche et Stratégiste Japon auprès de Jefferies)

Equipe d'investissement

- UBP Investments Co. Ltd (Tokyo, Japon)
- Gérant du fonds: Zuhair Khan; plus de 20 ans d'expérience en matière d'investissement, notamment sur la thématique liée à la gouvernance des entreprises au Japon
- «Chief Trader»: Satomi Nakamura; plus de 20 ans d'expérience en trading, et en particulier sur une stratégie «long/short» japonaise
- Equipe d'investissement supervisée par un Comité de gouvernance, chargé d'analyser l'efficacité des métriques de gouvernance et les caractéristiques de risque du portefeuille

Paramètres d'investissement

- Nombre de positions: ~100 titres de l'indice TOPIX 500
- Concentration: 25-35 titres «long», 50-70 titres «short» (équ pondération)
- Exposition totale: Brute: 200%; nette: 0% (+/- 5%)
- Exposition sectorielle: Nette: 0%; brute: similaire à celle du TOPIX 500
- Objectif de volatilité: 6%
- Objectif de bêta actions: Très limité par rapport au TOPIX 500
- Objectif de ratio de Sharpe: Supérieur à 1
- Liquidité: Hebdomadaire

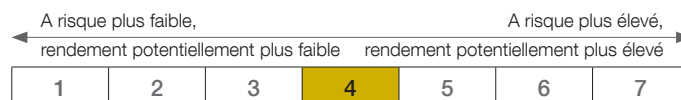
Les métriques de gouvernance importantes considérées actuellement

Structure du Conseil d'administration	Composition des actionnaires	Scandales d'entreprise
Alignement avec les intérêts des actionnaires	Participations croisées	Pratiques frauduleuses
Influence extérieure	<ul style="list-style-type: none"> ■ Priorité majeure: alignement avec les intérêts des actionnaires ■ Priorité importante: influence extérieure, participations croisées, pratiques frauduleuses 	
Diversité		
Conseil peu ouvert ou soumis à une influence extérieure		
Compétences des Directeurs indépendants		

Risques

- Risque de marché
- Risque de liquidité – Le fonds peut de temps à autre être investi dans des instruments financiers susceptibles de présenter de faibles niveaux de liquidité.
- Risque de change – Le fonds est exposé à des titres émis dans des devises autres que sa devise de base. De ce fait, le fonds est soumis au risque de change, qui découle des variations des taux de change.
- Risque de levier – Le fonds a recours à un effet de levier relativement élevé. L'effet de levier est susceptible d'accroître aussi bien les revenus que les pertes car tout événement influant sur la valeur d'un investissement est amplifié par rapport au niveau de levier employé.
- Risque opérationnel

SRRI



L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte à la classe d'actions YEPHD JPY (Distribution) LU2187697565 au 19.06.2020 et peut différer pour les autres classes d'actions du même fonds.

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds. La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Caractéristiques

Nom	U Access - Long/Short Japan Corporate Governance
Forme juridique	Compartiment d'U Access, SICAV de droit luxembourgeois, UCITS
Devise de référence	USD
Classe(s) d'actions disponible(s) couverte(s) contre le risque de change	CHF, EUR, GBP, JPY
Heure limite	13h00 (heure de Luxembourg)
Date de lancement	Le 13 juillet 2020
Investissement minimum	Aucun
Liquidité	Hebdomadaire
Commission de gestion applicable ¹	APC USD: 1,75%; IPC USD: 1,25%; UPD USD: 1,25%
Commission de performance	APC USD: 20% au-dessus de l'indice de référence IPC USD: 15% au-dessus de l'indice de référence UPD USD: 15% au-dessus de l'indice de référence (applicable uniquement aux actions portant la lettre P)

Pays où la distribution est autorisée ²	TBC
ISIN	APC USD: LU2187690800; IPC USD: LU2187692921; UPD USD: LU2187695437
Ticker Bloomberg	TBC
Gestionnaire	Union Bancaire Privée, UBP SA
Banque dépositaire	BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch
Administrateur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch

¹Seules les principales classes d'actions sont mentionnées. A: Standard; I: Institutionnelle; U: Type d'actions ne donnant pas droit à des rétrocessions, et également conforme au "RDR" au Royaume-Uni; C: Capitalisation; D: Distribution; P: Commission de performance. D'autres classes d'actions sont disponibles.

²Veuillez noter que, selon le pays, certaines classes d'actions peuvent ne pas être enregistrées. Les investisseurs doivent s'informer à ce sujet avant toute souscription. Les souscriptions aux classes d'actions peuvent être effectuées uniquement sur la base du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID), du prospectus complet du fonds, ainsi que du dernier rapport annuel audité disponible – et du dernier rapport semestriel, si publié ultérieurement. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève), ou du représentant local pour le pays concerné.

Informations générales

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs professionnels en Suisse ou de clients professionnels, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «Investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux Investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexacts. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds mentionnés dans le présent document (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 («UBP»). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'auprès d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.